

11 septembre

28 PAGES POUR CHANGER L'HISTOIRE



Photo By
Det. Greg Semendinger
NYC Police Aviation Unit

Focus
4-5



L'éditorial
de **Jacques
Cheminade**

France

Nous vivons un moment de terrible confusion sur ce qu'est la France. Car depuis le début des années 1970, les repères se sont progressivement évanouis lorsque nous avons laissé notre pays se soumettre à une tutelle destructrice. Dans la crise de civilisation que nous vivons, nous sommes en effet aujourd'hui pieds et poings liés à un système atlantiste qui s'effondre, à une Europe de faux monnayeurs et à une culture de la déconstruction. Les uns, comme le pouvoir actuel, multiplient les enfumages pour cacher leur démission et les autres se réfugient dans un rêve de repli national comme des lapins se précipitant au fond de leur terrier.

Pendant ce temps, le peuple français ressent qu'on le trahit en trahissant la mission historique de la France. C'est cette mission que je me voue à faire renaître dans un monde auquel depuis plus de quarante ans nous avons manqué. La France est d'abord une idée qui n'a de sens qu'en inspirant. Ce ne peut être par des formules ou des institutions, mais en faisant œuvre de médiateur pour le progrès du monde et en éclairant ainsi la route commune. Jamais en s'adaptant à un modèle tout fait, mais toujours en s'élevant au dessus

d'une manière de penser pratique et répétitive. Einstein et Langevin nous disent que l'univers est totalement illogique si on tente d'y plaquer une logique existante. Il en est de même pour la souveraineté nationale et populaire. Elle se situe dans le refus de l'inadmissible mais toujours au nom d'un projet permettant de surmonter les limites du passé et de bousculer les idées reçues.

**Rien n'est
immuable si ce n'est
le dessein de rendre
les générations
futures meilleures
que nous-mêmes.**

« Impossible n'est pas français » est quelque chose qui, depuis l'Argentine où je suis né, a toujours parlé d'abord à mon cœur puis à mon esprit, car il est de notre nature de faire des choses dont on ne serait jamais cru capable. Par exemple comme Lazare Carnot, combattre toute l'Europe des Anciens Régimes coalisée contre nous, car on s'est engagé à élever à la dignité d'homme tous les individus de l'espèce humaine. Par exemple partir à Londres et y créer la France libre. Par exemple devenir, comme Irène Joliot-Curie, ministre de la République avant même que les femmes n'aient obtenu le

droit de vote. Par exemple, aujourd'hui, sortir de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN, non par vaine bravade mais parce que l'on porte un plus haut projet et pour en finir avec des politiques honteuses. Combattre la guerre pour assurer la paix ne suffit pas, tout comme il ne suffit pas de sortir de l'UE pour nous assurer un futur. Il faut la volonté d'être exemplaire, de partir des principes qui permettent de l'être et susciter l'unité nationale en « faisant accord de discords », comme le firent les politiques du XVI^e siècle et le Conseil national de la Résistance.

Sortir de l'Europe, de l'euro et de l'OTAN ne signifierait rien ou serait suicidaire, même si c'est indispensable, si l'on ne renouvelle pas notre pacte avec la liberté du monde en combattant les féodalités financières et en rassemblant autour d'un projet toutes les forces pouvant donner pour ce combat décisif. Il s'agit d'abord d'une culture de la vie, comme celle d'une chorale rassemblant des registres de voix différents qui s'entrecroisent et au sein de laquelle on découvre son apport à l'ensemble en écoutant autrui et l'intention du compositeur.

Rien n'est immuable si ce n'est le dessein de rendre les générations futures meilleures que nous-mêmes et de risquer dans ce combat son honneur, son patrimoine et sa vie. Utopie ? C'est l'idéal qui a fait la France. Je mettrai tous mes efforts, dans la dynamique de la campagne présidentielle, auprès du peuple et des élus, pour le faire renaître.

Au nom du meilleur de notre passé, revoyons donc ensemble avec les yeux du futur. C'est notre vraie identité nationale. ■

France 2

A quand les London Papers ?



Idées 6

Vers l'ubérisation de l'école ?



France 8

De la Chine à Lyon : le premier train

PARADIS FISCAUX

La monarchie britannique sur le banc des accusés

Les révélations sur la fraude fiscale à grande échelle organisée au Panama ont ouvert la boîte de Pandore. Alors que S&P et Jacques Cheminade, lorsqu'ils soulignaient le rôle prédominant de la City et de la monarchie britannique dans la mondialisation financière, étaient accusés d'anglophobie et de complotisme, aujourd'hui c'est Jacques Attali et *Le Monde* eux-mêmes qui font ce constat.

En évoquant ce sujet tabou dans *L'Express* du 11 avril, l'ancien sherpa de François Mitterrand semble indiquer qu'une partie des élites continentales ne se laisse pas aveugler par le grand feu d'artifice provoqué par les *Panama Papers*.

Dans son article « *A quand les London Papers* », dont nous publions un extrait ci-dessous, Attali souligne que, alors que tous les projecteurs attirent nos regards sur le Panama, nous finissons par nous détourner de la « maison mère » du système actuel, c'est-à-dire la City de Londres, où se trouve le cœur de problème.

Pour compléter le tableau, le quotidien *Le Monde*, dont les journalistes ont participé à l'enquête sur les *Panama Papers*, a publié le 17 avril 2016 une infographie très intéressante intitulée : « *Les places offshore, joyaux de l'Empire britannique* ». Avec en sous-titre : « *Au fil de l'histoire, la City de Londres, jadis capitale du plus grand empire jamais connu, est devenu l'un des centres les plus actifs du système financier offshore international.* »

Les auteurs résumant à merveille la responsabilité britannique dans l'affaire des paradis fiscaux. *Le Monde* précise qu'il existe deux types de paradis fiscaux, liés soit à la City de Londres, soit à la monarchie britannique. Ni l'une ni l'autre ne s'empresse de changer une politique de fraude devenue raison d'être.

Ainsi, deux types de gouvernance existent pour les paradis fiscaux dans le giron de l'Angleterre. En premier lieu, les territoires britanniques d'outre-mer. Vestiges de l'Empire, ils sont sous la souveraineté formelle du Royaume-Uni et sous la responsabilité du Foreign Office (ministère des Affaires étrangères) et du Commonwealth. Bien que chacun possède son propre gouvernement, sa Constitution et ses lois, c'est la reine qui en nomme les gouverneurs, et le parlement de Westminster a tout pouvoir pour légiférer. Sept des quatorze territoires d'outre-mer sont considérés comme des paradis fiscaux.

Viennent ensuite les dépendances de la Couronne. « *Ces possessions appartiennent à la Couronne et non au Royaume-Uni, et ne font donc pas partie de l'Union européenne. Le monarque exerce sur elles une forme de souveraineté personnelle, héritage féodal. Elles ont leurs propres administrations, tribunaux et système fiscal, mais la reine nomme le gouverneur. En cas de défaillance du pouvoir local, le ministère de la Justice, au nom de la Couronne, peut intervenir dans les affaires internes, ce qu'il n'a jamais fait.* »

Histoire d'un héritage féodal et impérial

Pour expliquer les raisons historiques de la prédominance anglaise, *Le Monde*, ense basant notamment sur le livre *History of Tax Haven*, de Ronen Palan, rappelle les dates clés d'un héritage féodal et impérial qui perdure jusqu'à ce jour :

■ 1215, Magna Carta. Grâce à sa position stratégique, au fond de l'estuaire de la Tamise, qui lui confère un accès direct à la mer, la City de Londres devient au fil de l'histoire un centre mondial d'échanges, clé de la puissance britannique. « *Dès le Moyen-âge, la City dispose d'un statut particulier; les corporations des grands marchands ayant obtenu du roi Jean sans Terre (Magna Carta, 1215), une autonomie face au*

pouvoir royal et une fiscalité avantageuse. Héritières des corporations, les grandes sociétés financières implantées dans la City élisent encore aujourd'hui un maire, ambassadeur de leurs intérêts à l'étranger. »

■ A l'époque des croisades : émergence du Trust. Les chevaliers anglais en partance pour l'Orient remettaient leurs biens à une personne tierce de confiance (*in trust*), pour qu'elle les administre au nom de leur famille. « *C'est à cette époque que serait née la pratique du trust, montage juridique spécifique du droit anglo-saxon permettant de séparer propriété et gestion. Vite utilisée pour échapper aux impôts royaux, cette pratique permet aujourd'hui de contourner la fiscalité en transférant ses biens à l'étranger par le biais d'un trust offshore.* »

■ Statut de non résident. Pour financer les guerres contre Napoléon, la monarchie instaure, en 1799, le premier impôt sur le revenu et, dans le même temps, crée le statut fiscal de non-résident (*non-dom*), qui dispense de payer des impôts au Royaume-Uni sur les sommes gagnées à l'étranger, tant qu'elles ne sont pas rapatriées. « *A l'époque de l'Empire, ce statut a profité aux colons domiciliés outre-mer. Aujourd'hui, les non-doms (quelque 116 000 personnes en 2013) sont de riches étrangers qui, souhaitant contourner la fiscalité de leur pays d'origine, élisent temporairement domicile fiscal au Royaume-Uni sans en payer les impôts, mais aussi des citoyens britanniques très fortunés, qui, pour se soustraire aux impôts, domicilient leurs revenus sur des comptes offshore à l'étranger. Un statut controversé, hérité de père en fils, qu'Ed Miliband, candidat travailliste aux élections législatives de 2015, avait souhaité supprimer.* »

■ Compagnie non résidente. « *En 1929, la justice britannique statue qu'une compagnie enregistrée à Londres, mais dont la direction est basée en Egypte, n'exerce pas d'activité au Royaume-Uni, et n'est dès lors pas soumise à l'impôt. Appliquée à l'Empire, cette séparation entre lieu de production et lieu de contrôle, qui détermine le régime fiscal, pose les bases de la finance offshore. Aujourd'hui, les sociétés internationales d'affaires (International Business Corporation, ou IBC) sont enregistrées dans des pays à fiscalité faible et aux règles accommodantes.* »

Et aujourd'hui ? Après la chute de l'empire, la métropole propose à ses territoires d'outre-mer une association volontaire. Certains deviennent territoires britanniques d'outre-mer, d'autres membres du Commonwealth, d'autres enfin, des Etats nouvellement indépendants. Chacun conserve ainsi un lien plus ou moins étroit avec la métropole.

Londres aurait donc les moyens, si elle le souhaitait, d'utiliser un certain nombre de leviers pour lutter contre la fraude fiscale. Or, sur les trente pays de la liste européenne des juridictions fiscales non coopératives, vingt-trois ont un lien étroit avec Londres. Selon l'association britannique *Tax Justice Network*, le Royaume-Uni est à la quinzième place de l'index de l'opacité financière, mais passerait en tête si on lui agrégeait ses « satellites » offshore, vestiges du passé.

KV

« Elever à la dignité d'hommes tous les individus de l'espèce humaine » Lazare Carnot

22 janvier



Après les Panama Papers, à quand les London Papers ?

Par Jacques Attali, source : *L'Express* du 11 avril 2016.

(Extrait)

Depuis la révélation de l'existence d'un grand nombre de comptes cachés au Panama, on assiste à un débat d'une grande confusion. D'abord, on feint de découvrir que des richesses énormes échappent à l'impôt : on sait pourtant depuis longtemps que c'est le cas pour plus du tiers de la richesse produite mondialement chaque année et que ces ressources manquent cruellement partout, en particulier dans les pays les plus pauvres.

Ensuite, on feint de croire que seuls quelques lieux exotiques permettraient de dissimuler des fortunes au fisc, alors que bien des pays, parmi

Panama n'est pas le seul pays à offrir un tel havre de discrétion.

les plus respectés, en fournissent les moyens. Enfin, parmi ceux qui les utilisent, on mélange trois sortes de personnes :

1. Des gens ayant commis des actes criminels et caché les revenus qu'ils en ont tirés dans un paradis fiscal. Ceux-là sont en situation inacceptable, au regard de la loi de leur propre pays.

2. Des gens ayant gagné honnêtement de l'argent, mais décidé de le mettre à l'abri, soit en le dissimulant frauduleusement au fisc de leur pays, ce qui est illégal, soit en s'arrangeant légalement pour que ce revenu ne soit taxable que dans ce paradis fiscal, ce qui est moralement intolérable.

3. Enfin, d'autres, en toute légalité, et par souci de discrétion, ont choisi d'avoir un compte dans ce pays pour y déposer leur épargne, issue d'une activité légale, après avoir payé tous leurs impôts ailleurs et fait connaître au fisc de leur pays la localisation de leur patrimoine. A ceux-là, il n'y a rien à reprocher.

Il est clair aussi que Panama n'est pas le seul pays à offrir un tel havre de discrétion. Et encore moins à offrir des conditions fiscales avantageuses. Il convient donc d'apporter des réponses différentes à ces divers cas de figure.

1. Les opérations criminelles doivent être démasquées et tout pays doit donc être tenu de faire connaître à tout autre (et pas seulement aux Etats-Unis,

Carnet de campagne



Yannick Caroff

Militant S&P, Paris

Lundi 4 avril : en direct sur *France 2*, Jacques Cheminade annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2017 dans l'émission *Télématin*, à 7h40. La chaîne reprend ses propos dans un communiqué relayé par l'AFP, aussitôt repris par la plupart des rédactions parisiennes et régionales. « Oligarchie des incapables », « collaboration » du sérail politique, « libérer la France de l'occupation financière »... Plus d'une quarantaine de couvertures de presse (d'*Ouest-France* au *Parisien*, et de *La Croix* à *Libération*) reprennent la déclaration de guerre de M. Cheminade. Aucune comparaison possible avec le

présidentielle de Jacques Cheminade. Sur le terrain, on distribue aux abords d'un bureau de Poste, sur les marchés ou à la sortie des lieux de travail, l'invitation au Dialogue avec la Nation (DALN), rendez-vous mensuel de questions/réponses avec Jacques Cheminade. Sur Paris et les villes de la Petite Couronne par exemple, plus de 6000 documents sont sortis en moins de 15 jours.

Profitant de quelques jours de congés, des sympathisants intègrent les équipes de rencontre de maires, à la recherche des 500 « parrainages » requis pour présenter la candidature de Cheminade. A l'image de Guillaume Dubost, ingénieur

avec des idées, de la sueur et le respect des élus qui mouillent la chemise), qui a visité des élus du Nord-Pas de Calais. L'enthousiasme est là : « *Je le referai peut-être deux ou trois fois encore jusqu'au dépôt des parrainages.* »

Le document « Mes cent jours » frappe beaucoup les élus, car il s'articule parfaitement avec le programme présidentiel, introduisant le court terme et l'exigence de mesurer les effets d'une action publique, non pas d'ici cinq ans mais immédiatement. Pour ces élus en contact quotidien avec la population, ils savent l'importance de ces « cent premiers jours ».

D'autres sympathisants, mettant à profit leur retraite ou leurs compétences, viennent régulièrement donner un coup de main à notre équipe de « cyber-action », ou pour des tâches administratives, la logistique ou encore la recherche d'informations permettant une efficacité accrue.

Appel aux abonnés et aux amis

L'impact de l'élection présidentielle pour S&P et Jacques Cheminade se mesure dans la durée. Pour s'assurer que dans notre pays, il y ait un avant et un après 2017 (en termes de pression populaire, du niveau de débat et de décence politique, mais aussi d'implantation de nos idées et de locaux S&P), nous avons besoin de 1 million d'euros. C'est le moment de sortir le portefeuille de sa période d'hibernation ! D'autant que la campagne a été annoncée bien en avance, afin de rendre Cheminade visible dans tout le pays pendant l'année précédant l'élection. La mobilisation des citoyens est la meilleure garantie d'être couverts par la presse, malgré le verrouillage de l'élection présidentielle par le sérail qui a imposé cette loi de « modernisation » de l'élection présidentielle. L'élection présidentielle se joue donc dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année, à la fois sur le terrain et sur internet (DALN, réseaux sociaux, etc.). Contactez-nous à partir de nos sites internet (jacquescheminade2017.fr et solidariteetprogres.org) ou appelez le 01 76 69 14 50. ■



▲ Jacques Cheminade lors d'une rencontre avec un maire dans la Somme.

lancement de la campagne présidentielle de 2012 et l'annonce de la candidature de Cheminade, en avril 2011 ! Pour retrouver la liste des articles :*

Mardi 5 avril et samedi 9 avril – National : les militants de Solidarité et Progrès participent aux manifestations contre la loi El Khomri. Depuis le début de la mobilisation, plusieurs dizaines de milliers de tracts ont ainsi été distribués et notre présence a été remarquée par les passants, les syndicats et les manifestants. De plus, à Paris comme à Bordeaux, des sympathisants sont allés à la rencontre des jeunes du mouvement Nuit Debout.

Mardi 5 avril – Assemblée nationale : malgré la forte mobilisation de S&P et des partenaires de la pétition « Non au hold-up de la présidentielle » (Entrez en Résistance, AFL, Cercle patriotes optimistes, Les clés de l'Europe, RPS, LRF, etc.), que nous remercions au passage, la loi dite de « modernisation de l'élection présidentielle » a été déclarée conforme à la constitution le 21 avril par le Conseil constitutionnel.

« L'élection présidentielle se joue maintenant, à la fois sur le terrain et sur internet. »

Fin de l'égalité du temps de parole des candidats aux présidentielles, et d'autres changements durcissant les conditions de la collecte et de la présentation des candidats par les élus (cf. NS n°8 du 15 avril 2016). Le sérail politique nous joue pour 2017 le jeu du tripartisme. Cassons la règle du jeu ! Il est à noter qu'une centaine de députés et près de cinquante sénateurs ont répondu à nos emails et courriers : nous avons été vus, à nous de capitaliser dans les mois qui viennent.

Depuis début avril – National : les sympathisants et permanents de S&P se réorganisent pour donner un appui logistique et un soutien actif à la campagne

français vivant à Bruxelles, (interviewé dans *Les Inrocks*, *Mais comment Jacques Cheminade fait-il pour avoir ses 500 signatures ?* A quoi nous répondons :

La France doit défendre les populations arméniennes du Haut-Karabagh

Déclaration de Jacques Cheminade, candidat à la présidence de la République

Paris, le 14 avril 2016

■ Il y a quinze jours, l'armée azerbaïdjanaise s'est attaquée aux positions arméniennes au Haut-Karabagh, où elle s'est rendue coupable de crimes de guerre. Les combats se sont poursuivis dans une indifférence coupable, en particulier celle de la classe politique de notre pays. Quelques femmes et hommes courageux ont fait exception en intervenant pour dire que « la France doit agir ». Je joins ma parole à la leur, ajoutant que l'initiative que nous devons prendre pour la paix et la protection d'un peuple assiégé doit s'appuyer sur les trois points suivants :

1. affirmer haut et fort que le Haut-Karabagh est peuplé d'Arméniens et qu'il est l'un des berceaux historiques de la culture arménienne. Face à la négation de ce fait par le régime actuel de Bakou, nous devons affirmer que la reconnaissance de la République du Haut-Karabagh est notre légitime objectif ;
2. en tant que co-président du groupe de Minsk, notre pays doit s'efforcer de parvenir pacifiquement à cet objectif et d'obtenir un retour au calme. Si ces moyens pacifiques ne suffisent pas, si une politique de développement mutuel s'avère impossible, nous devons en tirer les conséquences et procéder à une reconnaissance unilatérale ;
3. nous devons dire haut et fort au gouvernement turc que sa politique négationniste du génocide arménien est inacceptable. Dans ce contexte, je ne puis que souligner le caractère scélérat des accords sur les migrants conclus entre l'Union européenne et la Turquie, ainsi que de la promesse faite aux citoyens turcs de pouvoir entrer sans visa à l'intérieur de nos frontières. Un jour futur, cela doit pouvoir se faire, mais pas aujourd'hui, pas dans les conditions actuelles où les droits de l'homme sont foulés aux pieds.

Je ne veux en rien porter atteinte aux relations économiques et commerciales qui se sont nouées entre Paris et Bakou, mais elles ne peuvent à aucun prix se poursuivre au détriment de la justice.

Au contraire, c'est dans le contexte d'un développement mutuel et harmonieux, de l'Atlantique à la mer de Chine, que la paix pourra revenir en Arménie et dans le monde. Les 11 millions d'Arméniens qui peuplent le monde doivent être l'un des piliers exemplaires de cette paix. ■

*Liste d'articles de presse annonçant la candidature

www.jacquescheminade2017.fr/Les-medias-annoncent-la-candidature-de-Jacques-Cheminade

▲ La une de Nouvelle Solidarité n°2/2016.

comme c'est le cas du Panama) les comptes d'un individu soupçonné d'activité illicite. Les Etats qui refusent, dits « non coopératifs », doivent être plus sévèrement sanctionnés qu'aujourd'hui et être exclus de la communauté internationale, jusqu'à perdre leur droit de vote aux Nations unies. Les criminels devraient même pouvoir être jugés hors de leur propre pays, un Tribunal financier international ayant connaissance de leurs actes : en pillant les ressources des nations, ils ont autant de morts sur la conscience que ceux qu'on juge à La Haye pour crimes contre l'humanité.

2. Les pays offrant des avantages fiscaux démesurés en toute légalité doivent être combattus. C'est très difficile à imaginer quand on sait qu'au premier rang d'entre eux il y a plusieurs Etats des Etats-Unis, tel le Delaware, et plusieurs pays européens, comme la Grande-Bretagne ou le Luxembourg. J'attends avec gourmandise la publication, un jour, des « London Papers », qui dévoileront comment la si respectable City abrite bien des turpitudes financières et fiscales, au détriment des pays dans lesquelles les richesses sont créées. Ce sera infiniment plus important et signifiant que les quelques révélations de Panama. (...) ■

quoi
City et
Street
nt nos
nemis

11 septembre : 28 pages pour changer l'histoire

Le combat mené par S&P et ses amis dans le monde contre les sources du terrorisme et en faveur de la paix et du développement mutuel, grâce à une politique de « détente, entente et coopération » avec la Chine et les BRICS, a gagné du terrain ces derniers jours. Voici deux succès importants dans ce combat.



Les révélations sur le rôle de l'Arabie saoudite dans les attentats du 11 septembre 2001 pourraient brutalement mettre fin à son alliance privilégiée avec les Etats-Unis. La France, dont un dossier paru dans *Marianne* nous a appris récemment qu'elle s'était fait manipuler par le prince Bandar ben Sultan, en prendra-t-elle de la graine ?

À la veille du voyage de Barack Obama en Arabie saoudite, le 20 avril, un véritable séisme s'est déclenché à Washington. Le 31 janvier dernier, un projet de loi (JASTA – Justice contre les commanditaires des actes terroristes) avait déjà été déposé au Sénat par les familles des victimes du 11 septembre, afin de traduire en justice les citoyens

« La non-publication des 28 pages est une menace à la sécurité nationale. »

saoudiens soupçonnés d'avoir contribué à monter les attentats. Le 15 avril, le *New York Times* révélait que ce projet de loi avait provoqué la fureur de l'Arabie saoudite qui, par la voie de son ministre des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, en déplacement à Washington en mars dernier, avait menacé de vendre 750 milliards de dollars en obligations du Trésor détenus aux Etats-Unis, si ce projet de loi était adopté ! Le 17 avril, c'est l'une des émissions télévisées les plus écoutées du pays, les « 60 minutes » de CBS, qui prenait à partie l'Arabie saoudite. L'émission était entièrement consacrée aux 28 pages censurées du rapport d'en-

▲ Parmi les principaux suspects dans l'affaire du 11 septembre, le prince Bandar ben Sultan (ici, en compagnie de Tony Blair) et ceux qui le protègent à Londres et Washington. .

quête de la Commission bipartite sur les attentats du 11 septembre, mettant en lumière les liens entre les pirates de l'air du 11 septembre et l'ambassadeur saoudien à Washington de l'époque : le prince Bandar ben Sultan.

Depuis, les langues se délient, l'affaire s'est répandue au niveau national et international et on ne peut plus exclure qu'elle n'aboutisse à la réouverture de l'enquête sur les commanditaires des terribles attentats.

Le JASTA

Il a fallu, en effet, pas moins de quinze ans d'action et toute la détermination des familles des victimes, ainsi que d'élus et de groupes de patriotes actifs dans la communauté de sécurité et en politique, pour créer les conditions où le rôle de l'Arabie saoudite, et de ses protecteurs dans l'organisation de ces attentats, puisse enfin être porté devant les tribunaux américains.

Depuis que les associations des victimes du 11 septembre ont réussi à faire avaliser leur projet de loi JASTA par la commission de la Justice du Sénat américain, la voie est ouverte pour qu'il soit débattu et voté en séance plénière.

Les conséquences en seraient énormes : adopté, il permettrait d'amender le *Foreign Sovereign Immunities Act (FSIA)* et autres dispositions garantissant l'immunité à des pays étrangers susceptibles d'être poursuivis en justice par des citoyens ou des groupes américains.

Les 28 pages

Les soupçons sur le rôle qu'a pu jouer l'Arabie saoudite dans ces attentats n'ont fait que se renforcer au fil du temps.

La pugnacité de l'ancien sénateur Bob Graham, co-président de la commission bipartite du Congrès sur les attentats du 11 septembre, y a fortement contribué.

Le rapport de cette commission, issue des Comités des renseignements des deux chambres (à ne pas confondre avec la Commission « officielle » du 9/11, présidée par P.D. Zelikow), contient en effet les résultats d'une enquête détaillée, menée sur l'équipe ayant accueilli aux Etats-Unis les futurs pirates de l'air et leur ayant fourni logistique et financements pour monter leur sinistre projet.

Et les pistes conduisent toutes à l'ambassade d'Arabie saoudite. A l'époque, l'ambassadeur saoudien n'était autre que le prince Bandar ben Sultan, un ami de la famille Bush et de Margaret Thatcher¹.

Si la quasi totalité du rapport de cette commission a été rendue publique, le président George W. Bush avait décidé de classer « secret défense » la section de 28 pages qui contient justement cette



Christine Bierre

Rédactrice-en-chef de *Nouvelle Solidarité*

▼ A visionner sur Youtube : Les interventions de J. Cheminade et C. Bierre à l'Académie de géopolitique de Paris.

Vous étiez prévenus !



enquête. Barack Obama, qui avait, quant à lui, promis lors de sa campagne présidentielle de la publier, n'a pas tenu sa promesse. Depuis, Bob Graham n'a pas baissé la garde et se bat pour obtenir leur publication.

Mais c'est le déploiement de dizaines de milliers de djihadistes, en Libye et en Syrie, et l'émergence, avec Daech, d'un terrorisme encore plus monstrueux, menaçant la planète entière, qui a fait grossir outre-Atlantique les rangs de ceux qui veulent en finir avec ces pratiques et cette alliance. Tant qu'on n'arrêtera pas l'Arabie saoudite, tant que les pays occidentaux ne cesseront d'instrumentaliser ses djihadistes pour déboulonner leurs ennemis au Moyen-Orient, le monde sera pris en otage par des variétés de djihadisme de plus en plus virulentes.

Comme l'a dit Bob Graham le 7 janvier 2015, quelques heures après les attentats de Paris, lors d'une conférence de presse organisée à Washington avec des élus des deux partis pour exiger la publication des 28 pages, les attentats de Paris sont la conséquence de l'inaction américaine :

« La non-publication [de ces 28 pages] constitue bel et bien une menace à la sécurité nationale, et nous venons d'en avoir un autre exemple, aujourd'hui, à Paris. (...) Les Saoudiens savent ce qu'ils ont fait (...) ils savent que nous savons ce qu'ils ont fait ! (...) Qu'a fait le gouvernement saoudien dans ces circonstances ? Eh bien, ils ont maintenu, et même accru leur soutien à l'une des formes les plus extrêmes de l'islam, le wahhabisme, à travers le monde. (...) Al-Qaïda était une créature de l'Arabie saoudite ; les groupes régionaux tels que Al-Shabaab sont dans une large mesure des créatures de l'Arabie saoudite ; et aujourd'hui, l'Etat islamique (EI) est leur dernière créature ! »

Génocide au Yémen

La pression sur l'exécutif vient également d'autres sénateurs, préoccupés par le déchaînement de violence de l'Arabie saoudite contre le Yémen chiite, qui a déjà provoqué un désastre humanitaire et la

CONFÉRENCE DE L'INSTITUT SCHILLER À NEW YORK

Inspirer l'humanité pour qu'elle accomplisse sa mission

La rédaction

* Toute la conférence sur le site S&P

www.solidariteetprogres.org/conference-institut-schiller-New-York

▼ Helga Zepp-LaRouche lors de son intervention à la conférence de New York.

La conférence internationale* organisée par l'Institut Schiller le 7 avril à New York, a mis en évidence le potentiel des Etats-Unis de rompre avec la géopolitique de la guerre et de renouer avec leur matrice républicaine.

Plus de 300 personnes ont répondu à l'appel, venant de nombreux Etats de l'Union, ainsi que d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

Dans une intervention poignante, la présidente de l'Institut Schiller, Helga Zepp-LaRouche, a dénoncé la faillite morale d'une zone transatlantique incapable de faire face à ses problèmes existentiels, mais prête à provoquer une nouvelle guerre mondiale pour rester la

seule superpuissance au monde. Elle a également mis sur la table l'alternative à cette situation : une coopération internationale avec la politique de Nouvelle route de la soie de la Chine et l'extension de cette politique à l'échelle internationale, par la mise en œuvre du concept de Pont terrestre mondial développé avec Lyndon LaRouche.

Ce dernier, qui intervenait via un message vidéo, s'est engagé dans un échange très animé avec le public via internet. Il est revenu sur le rôle unique de l'esprit humain dans la découverte de nouveaux principes en vue de faire progresser l'humanité. Il a cité Einstein comme l'exemple idéal d'un individu capable de faire de telles découvertes.

L'ancien ministre de la Justice du président Johnson, Ramsey Clark, a ensuite

dressé un réquisitoire contre les politiques de guerre des différentes administrations. Le professeur Li Xiguang, de l'université Tsinghua en Chine, a présenté une grande partie du projet « Une ceinture, une route » en images, réalisées depuis 1990 lors de tournées avec ses élèves. L'ambassadeur Ahmed Farouk, consul général d'Egypte à New York, a ensuite décrit avec passion le creusement du nouveau canal de Suez, un projet mené à bien en un temps record avec un financement exclusivement national, devant déboucher sur la création de trois nouvelles zones de développement.

Un deuxième panel fut consacré aux « Nouvelles frontières scientifiques ». Kesha Rogers, plusieurs fois candidate du LaRouchePAC (le courant politique américain dirigé par Lyndon LaRouche) dans le Texas aux élections de la Chambre et du Sénat, a lancé un vibrant appel à redonner vie à la mission scientifique de la NASA pour créer une renaissance économique. Elle a été suivie par deux anciens chercheurs de la NASA, Tom Wismuller et le Dr Feng Hsu, et par Jason Ross, membre de l'équipe scientifique du LaRouchePAC.

Un dialogue culturel remarquable par sa diversité a marqué le troisième et dernier panel, avec un voyage en musique, depuis l'école de bel canto italienne jusqu'à la musique classique chinoise, interprétée sur des instruments à corde traditionnels, en passant par le lied allemand et le chant d'un poème de 1905 du bengali Rabindranath Tagore. Pour conclure, deux dernières présentations : l'une du professeur Ben Wang de l'Institut de Chine sur « l'unité entre calligraphie, poésie, peinture et musique dans l'art chinois », l'autre de Carmela Altamura, professeur de chant, qui a parlé des opéras de Verdi associés au Risorgimento italien. ■



réémergence d'Al-Qaïda dans ce pays. Car ce sont les armes vendues à profusion par les Etats-Unis au régime saoudien, ainsi que leur appui au niveau des renseignements et de la logistique, qui sont utilisés contre le Yémen. En mars dernier, des tirs d'obus contre un marché ont tué à eux seuls 119 civils.

C'est ce qui a poussé les sénateurs Christopher S. Murphy, démocrate du Connecticut, et Rand Paul, républicain du Kentucky, à déposer au Sénat une résolution bipartisans visant à restreindre les ventes d'armes américaines au Royaume.

« Au fur et à mesure que la situation humanitaire continue à se détériorer au Yémen, le sentiment anti-américain explose et la population locale blâme les Etats-Unis pour les milliers de victimes civiles des bombardements saoudiens. Ceci reviendra nous hanter », a déclaré Murphy.

Le facteur LaRouche

Autre acteur crucial dans la montée de ce scandale des 28 pages, notre ami politique outre-Atlantique Lyndon LaRouche et ses collaborateurs, notamment le journaliste Jeff Steinberg de l'*Executive Intelligence Review (EIR)*, dont nous publions ici régulièrement les analyses.

Leur dénonciation de l'instrumentalisation du terrorisme islamique par l'oligarchie anglo-américaine contre leurs ennemis, remonte à la présidence de Jimmy Carter en 1976, lorsque son conseiller à la Sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski, avait lancé la politique d'arc de crise, un plan visant à déstabiliser une zone allant du Proche-Orient jusqu'à l'Afghanistan.

Il s'agissait déjà de redessiner les frontières de ces pays suivant le plan élaboré par le géopoliticien néoconservateur Bernard Lewis, selon des critères ethniques, religieux et linguistiques. Depuis, nos amis n'ont jamais cessé de dénoncer ce projet, relancé par les néoconservateurs de George W. Bush.

Ce n'est donc pas un hasard si les amis de LaRouche aux Etats-Unis et dans le monde ont apporté tout leur soutien au combat de Bob Graham, dès le début, et à celui mené par un groupe bipartisan d'élus – les républicains Walter Jones (Caroline du Nord) et Thomas Massie, (Kentucky), et le démocrate Stephen Lynch, (Massachusetts) – qui a déjà déposé deux résolutions au Congrès en faveur de la publication des 28 pages : la résolution HR 428 en 2013-2014, et la résolution HR 14 en 2015-2016. Cette dernière a été endossée par quarante-et-un députés.

Le 8 janvier, lors de la conférence de presse organisée à Washington par Walter Jones, Stephen Lynch et Bob Graham, où ce dernier évoqua les attentats de Paris, nos amis du Comité d'action politique de LaRouche (LPAC) eurent l'exclusivité de la diffusion « en live », par internet, de cette importante manifestation que vous pouvez retrouver sur notre site².

Par ailleurs, le 25 juin 2015, Walter Jones a fait parvenir à la conférence internationale de l'Institut Schiller à Paris un message vidéo sur les progrès de cette bataille³. ■

NOTES

1. Début 1985, le prince Bandar ben Sultan, bien qu'ambassadeur à Washington, a personnellement négocié un accord particulier (Al-Yamamah) avec le Premier ministre britannique de l'époque, Margaret Thatcher. Il s'agissait d'un incroyable accord de troc entre la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite. Les premiers, à travers la société de défense BAE Systems, s'engageaient à fournir pour 40 milliards de dollars d'armes, allant d'avions de chasse jusqu'aux systèmes-radar, au ministère de la Défense saoudien. En échange, les Saoudiens, pour payer ces achats ainsi que divers pots de vins, s'engagèrent à fournir, à partir de 1985 et jusqu'à aujourd'hui encore, 600 000 barils de pétrole par jour ! Le surplus aurait permis d'alimenter une caisse noire permettant de financer le terrorisme. ...

2. Conférence de presse du 7 janvier à Washington www.solidariteetprogres.org/obama-11-septembre-28-pages

3. www.solidariteetprogres.org/actualites-001/walter-jones-notre-combat-pour

LI XIGUANG

Un dialogue des cultures doit accompagner la Nouvelle route de la soie



William Jones

Rédacteur, EIR Washington

(Extraits)

Lorsque le professeur Li Xiguang¹ a pris la parole lors du séminaire de l'Institut Schiller, le 7 avril, le récit de son exceptionnel quart de siècle d'implication personnelle dans le projet de Nouvelle route de la soie a littéralement captivé l'auditoire. En vingt-six ans, le professeur Li a parcouru la Route de la soie en compagnie de pas moins de cinq cents de ses étudiants.

Il a insisté sur l'importance stratégique pour la Chine, à l'heure où son influence politique s'accroît, des projets mis en avant dans la Ceinture économique de la Route de la soie et de la Route maritime de la soie du XXI^e siècle, et ce malgré leur nature essentiellement économique.

L'accès aux océans

« Oui, la Chine s'inquiète d'un possible conflit avec les Etats-Unis et des manœuvres en cours dans le sud de la mer de Chine. Elle craint un blocus maritime américain du détroit de Malacca. C'est pourquoi elle souhaite une Nouvelle route de la soie qui ne traverse pas le détroit de Malacca ; elle construit donc quatre ports dans des pays le long de l'océan Indien : à Kyaukpadaung, en Birmanie, Chittagong au Bangladesh, Colombo au Sri-Lanka, et enfin Gwadar, au Pakistan. Celui de Colombo, au Sri-Lanka, est aujourd'hui achevé, de même que celui de Gwadar au Pakistan. »

C'est l'ancienne Route de la soie. En Chine, Faxian (explorateur, 337-422) est une personnalité très connue ; Xuanzang (moine bouddhiste de la dynastie Tang, 602-664) l'est encore davantage. Parti à pied du Xian, la province natale de Xi Jinping, il a traversé le Xinjiang, a franchi les monts Tian avant de gagner l'Inde après avoir traversé l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, Boukhara, le Khorezm, l'Afghanistan et le Pakistan. Ce périple a duré près de quinze ans, pour finalement rapporter à dos d'éléphant et de cheval six-cents copies de textes sacrés bouddhistes. C'est de là que vient la renommée de Xian :

on y trouve la plus ancienne stupa, ou pagode bouddhiste, dédiée à ce moine. »

Le professeur Li a alors évoqué les trois principaux corridors traversant le sud de l'Asie. Le premier, le plus avancé à l'heure actuelle, est le corridor économique Chine-Pakistan. Le deuxième est le corridor Chine-Inde-Bangladesh-Birmanie, et le troisième, la voie ferrée Chine-Tibet, dont le terminus joute à présent la frontière indo-népalaise.

Une « Ceinture culturelle »

Etant donné les difficultés que pose l'hostilité états-unienne, Li propose de doubler la Ceinture économique d'une Ceinture culturelle de la Route de la soie. (...) « A dire vrai, que ce soit la littérature britannique, l'américaine, l'indienne, la chinoise, toutes puisent à la source des ouvrages chinois de Faxian, Xuanzang, etc. (...) Nous avons découvert que nous partageons beaucoup plus que nos différences le laissent à penser... C'est comme les relations Inde-Chine : il est patent que le bouddhisme est l'un des trois piliers de la Chine. Or il vient de l'Inde. Et du Pakistan. (...) La Chine compte vingt millions de musulmans, en particulier au Xinjiang, au Gansu, au Ningxia et au Qinghai, toutes des provinces musulmanes proches du Pakistan. (...) Le bouddhisme et la langue nous relient aussi à l'Asie centrale. La Chine y maintient un certain nombre de régions autonomes. Avec les Ouzbeks, les Tadjiks. » Et Li de poursuivre : « Xi Jinping a déclaré officiellement vouloir construire une Route de la soie, ajoutant que la principale priorité de la politique étrangère chinoise consistait à fonder une communauté d'intérêts partagés entre la Chine et ses voisins. Des universitaires chinois ont interprété cette position comme se démarquant des politiques des précédents dirigeants ; ces derniers privilégiaient sans condition les relations sino-étasuniennes. Désormais, nous plaçons en tête des priorités de notre politique étrangère de bâtir une communauté d'intérêts partagés avec nos voisins d'Asie. J'ai dit qu'il s'agissait aussi d'une foi partagée, (...) une communauté de culture partagée – une Grande culture, pas une culture mineure. » ■

Vers l'ubérisation de l'éco

Ces articles, tirés du panel sur l'éducation dédié aux militants de S&P, lors de leurs journées de formation des 19 et 20 mars 2016, seront suivis, dans une prochaine parution, d'un exposé sur les travaux des pédagogues classiques Wilhelm von Humboldt et Johann Friedrich Herbart.*

Des enfants classés en 20^e place parmi les pays de l'OCDE pour les acquis fondamentaux¹, une école abandonnant 20 % de ses élèves à l'échec scolaire, des enseignants atteignant le record des taux de burn-out, enfin, dans un pays qui n'a plus de vision, plus de débouchés, de nouvelles réformes menaçant encore d'abaisser le niveau d'enseignement : la charge est lourde pour notre Education nationale.

La réforme des collèges, si elle a beaucoup concentré les attentions, n'est pas la seule à bouleverser l'agenda 2016-2017. En témoigne un autre projet et non des moindres : la révolution numérique à l'école. Il était normal que l'Education nationale s'y attelle et se mette au diapason du monde dans lequel nous entrons... La question est : de quelle manière et dans l'intérêt de qui ?

Loin d'être exhaustifs ou de rapporter le contenu de la réforme, nous esquisserons quelques pistes de réflexion en prenant le pouls général. Nous nous

appuierons sur un dossier qui a eu vocation d'inspirer le projet : le rapport Jules Ferry du Conseil national du numérique. Datant d'octobre 2014, il a pour titre : « *Bâtir une école créative et juste dans un monde numérique* ».

Contrôler son ordi pour ne pas être contrôlé par lui

Dans les faits, nous sommes déjà depuis 2013 dans une période transitoire, avec des établissements pilotes bénéficiant de l'aide de l'Etat pour former les enseignants et équiper les écoles (raccordement au réseau, tableaux numériques, tablettes, etc.). Certains ont déjà un carnet de vie scolaire virtuel. Il existe aussi des options : un enseignement « interdisciplinaire » dans certaines classes de seconde permet d'apprendre le langage informatique, les algorithmes, d'avoir un regard scientifique sur le fonctionnement d'un logiciel, de mettre la main à la pâte en créant des sites, des jeux pédagogiques, de robots pilotés numériquement, etc., tout en étudiant les enjeux éthiques du numérique. On notera que le rapport, qui

s'engage sur la formation à « la pensée informatique », va plus loin : il préconise de l'enseigner dès la maternelle, de créer un CAPES et une agrégation en informatique, ainsi qu'un BAC *Humanités numériques*².

Ce que semble *a priori* (et légitimement) souhaiter le ministère et le Conseil du numérique, c'est apprendre à l'enfant à contrôler son ordinateur, à maîtriser le langage et le type de société qui s'y rattachent, pour qu'il ne soit pas contrôlé par eux.

Une école plus créative

Mais il est une ambition bien plus grande que s'est donnée le Conseil national du numérique : utiliser ce dernier comme levier pour pallier le décrochage scolaire en introduisant de nouveaux modes d'apprentissage, afin de rendre l'école plus « désirable ».

Ce qui est sûr, c'est que le numérique, par sa nature même, nous pousse à sortir des habitudes. Face à un outil, on est porté à l'expérimentation, à la pédagogie par « le faire », par « essais/erreurs », au sein d'un travail qui nécessite une approche



Maëlle Mercier

Militante S&P, Paris

plus créative, par projet, voire interdisciplinaire ; le tout souvent en groupe, donc de manière plus coopérative. Découvrir et expérimenter, au lieu d'ingurgiter des formules toutes faites, et enseigner à son tour à ceux qui n'ont pas compris, de façon à ne laisser personne au bord du chemin : telle était la vision défendue par Jacques Cheminade lui-même dans son projet pour l'éducation, en 2012 ! Et c'est de manière insistante que le rapport revient sur cette approche, en préconisant de la généraliser à toutes les disciplines. S'agirait-il de la promotion des pédagogies socratiques ou alternatives, telles Freinet ou Montessori ? Ne nous emballons pas...

La crise de l'école

En fait, c'est l'école en tant qu'institution que le numérique va chambouler. Pour ou contre ? C'est à partir de ce moment que le rapport devient ambigu.

Une école plus ouverte sur l'extérieur : avec la multiplication des projets numériques que les professeurs/élèves réalisent en partenariat avec divers acteurs de la société et relayent sur les réseaux sociaux, on y est déjà.

* Bientôt sortira le premier dossier produit par notre groupe Education.

Aux fondements de notre Education nationale

Loin de calmer les craintes des parents et des enseignants sur le malaise de l'école, les réformes à répétition de notre système éducatif semblent au contraire les alimenter. Rarement on va au fond des choses, rarement on se pose cette question pourtant simple : quelle conception de l'esprit humain préside au ministère de l'Education nationale ?

A première vue, on se dit que cette question est d'ordre philosophique et qu'elle n'a pas sa place dans la refondation de notre école, souhaitée par tous. On se trompe lourdement, car une véritable bataille politique couve derrière cette question. Nous allons en donner ici quelques éléments, développés plus amplement lors de notre école de cadres.

Nous avons posé aux militants un certain nombre de paradoxes, en prenant soin de présenter au fur et à mesure les citations des auteurs évoqués. Le premier paradoxe se présente sous forme d'une question : alors qu'à la Révolution française, la question de l'éducation du peuple s'impose dans le nouveau contrat social, il faut malgré tout attendre 1886 et les lois de Jules Ferry pour qu'apparaisse une école gratuite, laïque et obligatoire. Que s'est-il passé ? Pour le comprendre, nous avons exploré le XVIII^e siècle et les Lumières françaises, c'est-à-dire le bain culturel

dans lequel les révolutionnaires ont forgé leurs convictions. Voltaire et Rousseau, ennemis irréconciliables, ne croient pas dans l'éducation du peuple. Pour des raisons différentes, il est, pour eux, inutile et néfaste d'éduquer le commun des mortels. « *Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être.* » affirme Voltaire - « Lettre à d'Amilville » (19 mars 1766), dans *Œuvres de Voltaire*, tandis que Rousseau lui fait écho dans *Emile ou de l'éducation* : « *Le pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autre (...)* »

Nous avons alors essayé de comprendre comment ils justifiaient philosophiquement cette posture politique. Encore une fois, les deux ennemis se retrouvent sur l'inspiration commune qui anime leur raisonnement. Tous deux se déclarent héritiers de John Locke (1632-1704), secrétaire du Trésor et philosophe anglais. Dans son *Essai sur l'entendement humain*, Locke explique que la connaissance ne s'acquiert que par l'expérience sensible, l'esprit humain n'étant qu'un réceptacle et un centre d'analyse des sens. Pour lui, il est vain de chercher à connaître le fond des choses et les lois de l'univers : l'être humain ne peut connaître que les relations entre différents objets sensibles, et non le pourquoi de ces relations. Voltaire affirme cette idée de l'entendement humain en s'attaquant au philosophe allemand Gottfried Leibniz (1646-1716), qui vécut en France

et qui répondit point par point à Locke par les *Nouveaux essais sur l'entendement humain*. Cette attaque, la plupart d'entre nous l'ont lue sans en comprendre les enjeux. *Candide ou de l'optimisme*, est écrit pour ridiculiser la philosophie de Leibniz, sous les traits grossiers de Pangloss. Dans la treizième de ses *Lettres philosophiques*, le même Voltaire salue la théorie de la connaissance de John Locke : « *Jamais il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact que M. Locke (...)* Il vient enfin à considérer l'étendue ou plutôt le néant des connaissances humaines. » C'est dans ce chapitre qu'il ose avancer modestement



Yannick Caroff

Militant S&P, Paris

**« Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini ; ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre. »
J.J. Rousseau**

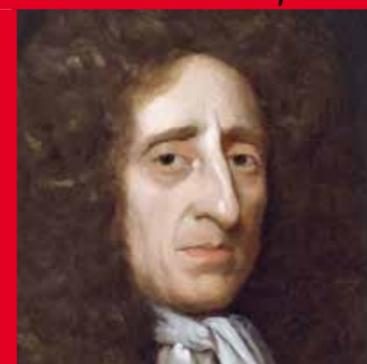
ces paroles : « *Nous ne serons peut-être jamais capables de connaître si un être purement matériel pense ou non.* »

Le cas de Rousseau est encore plus révélateur car il pousse plus loin les conséquences politiques de la théorie

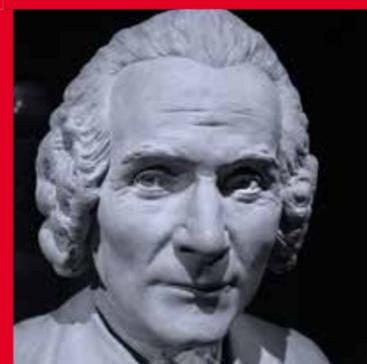
de la connaissance de John Locke. Dans son livre *Emile ou de l'éducation*, que chaque enseignant devrait lire ou relire, Jean-Jacques Rousseau cite dix-sept fois John Locke et s'inscrit dans son héritage : « *Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive ; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle : nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. Substituer des livres à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner, c'est apprendre à nous servir de la raison d'autrui ; c'est nous apprendre à beaucoup croire, et à ne jamais rien savoir.* » Prétendre connaître la nature des choses est pour lui une folie, c'est la trace de l'orgueil de l'homme. L'imagination qui nous porte au delà de nous-mêmes, de notre temps et de notre quotidien, imagination qui s'étend et se développe, est pour Rousseau la folie du logis, la nourriture de cet orgueil humain. « *Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini ; ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre* » (Edition GF Flammarion, 1966, p. 94), et plus loin : « *La prévoyance qui nous porte sans cesse au delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point, voilà la source de toutes nos misères* » (p. 97). Il en arrive même à vouloir faire la guerre aux livres, qui nourrissent cette imagination qu'il souhaite rétrécir. « (...) j'ôte [aux enfants] les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres. (...) A peine à douze ans, Emile saura-t-il ce que c'est qu'un livre. » (p. 145) « *Je hais les livres ; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas.* » (p. 238).

De paradoxes en interrogations, nous avons fini sur un décret pris en 1815, sous les Cent jours de Napoléon, mais jamais appliqué avec le retour de la monarchie. Ce décret, instituant des écoles primaires gratuites, laïques et obligatoires, avait été rédigé et adopté par Lazare Carnot, fondateur de l'Ecole polytechnique et du Conservatoire des arts et métiers (avec l'Abbé Grégoire), et généralissime pendant les guerres révolutionnaires. Instaurer la loi pour tous et égale pour tous implique, dit-il, « *d'enseigner tout à tous* » : la République impose la formation et l'éducation du citoyen. On se souviendra que Lazare Carnot était un leibnizien convaincu... ■

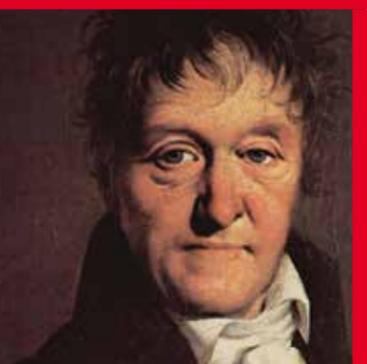
Trombinoscope



John Locke
(1632-1704).



Jean-Jacques Rousseau
(1712-1778).



Lazard Carnot
(1753-1823).

ble ?



Ce qui est sûr, c'est que le numérique confronte l'école à une réalité nouvelle : grâce à l'open-source, les enfants ont librement accès à toute l'information sur la toile ; grâce aux tutoriels, mentorats, etc., ils peuvent développer leurs propres compétences et savoirs. L'école est donc confrontée à une crise d'identité : elle n'est plus le seul lieu où se fait l'apprentissage.

Et comme avec internet on est connecté au monde, on travaille en réseau, en partenariat, de manière « participative », « co-créative », « transversale » ou « horizontale » (pour reprendre le lexique très récurrent du rapport). Le Conseil national du numérique va donc aller plus loin, en exigeant que l'école fasse partie d'une « nouvelle alliance éducative », où se partageront les savoirs et l'acquisition des compétences avec les autres acteurs de la société : associations, parents, collectivités territoriales, acteurs économiques, etc. Quand on y réfléchit bien, n'a-t-on pas déjà commencé avec la réforme des rythmes scolaires ?

L'ubérisation de l'école

Revenons sur ce leitmotiv qui jalonne le rapport : « en réseau », « participatif », « en partenariat », « horizontal », etc. : cela ne vous rappelle-t-il rien ? Ces notions positives, vous les entendez de plus en plus. Pas seulement parce qu'elles sont associées à l'économie dite solidaire ou collaborative (Colibris, etc.), mais aussi parce qu'elles sont de plus en plus utilisées par les tenants... de l'ubérisation, qui ont très bien compris par quels moyens vous séduire ! C'est Uber, Blablacar, AirB&B, Change.org, etc. Le tout géré par les start-up du numérique qui échappent au droit du travail, dans une société de finance et de services, d'où l'Etat, censé protéger les acquis sociaux et orienter l'économie vers un projet pour l'ensemble de la population, est écarté. « En réseau », « participatif », ce sont les mots clés vendus par Peter Thiel, de Paypal, qui rêve d'un monde libertarien sans Etat, régi par un simple

▲ **Pour le meilleur et pour le pire, la révolution numérique est en marche.**

L'enseignant doit se transformer en bon animateur socioculturel...

NOTES

1. Selon le dernier classement PISA.
2. Autant de zèle nous a paru toutefois suspect. On peut aussi noter l'ironie de l'appellation « humanités », au moment où l'on écarte l'enseignement du latin et du grec !
3. Fait de découvrir quelque chose que l'on ne cherchait pas. Certains l'associent au vagabondage sur le net.

contrat social entre individus. Ce sont ces mêmes milliardaires de la Silicon Valley qui placent leurs enfants dans des écoles où ils ne verront pas d'écran avant 12 ans, parce que ces parents-là, qui les promeuvent par ailleurs, en connaissent parfaitement les dangers (pour la concentration, l'apprentissage du langage, etc.) !

Or ces start-up de la Silicon Valley sont partout dans notre éducation : logiciels, manuels numériques pédagogiques pour

les professeurs ou les élèves, qui de fait concurrencent les commandes des établissements et de l'Etat, tout en passant outre ou devant leurs préconisations sur le plan pédagogique.

Le rapport nous met en garde : « L'Education nationale a pu se sentir maître du temps et de sa propre transformation. Il n'en est plus. Le métronome s'est emballé. Une concurrence, une dérégulation sont en marche. Aujourd'hui apparaît une offre bien différente, des entreprises d'éducation indépendantes, qui ont des services à vendre (...). Hors du sérail (...) elles sont libres de leur offre [et] se positionnent comme acteurs externes de l'école, qui ont décidé d'intervenir en s'adressant directement aux intéressés (...).

« L'Education doit comprendre ce nouvel environnement, qui prospère en analysant parfaitement la faille du système : l'égalité n'est plus assurée dans l'Education nationale, il faut reprendre à la racine la relation pédagogique. C'est sur le cœur du métier de l'éducation que cette nouvelle branche de l'économie numérique va prospérer : la connaissance des élèves, la compréhension de leur comportement, l'offre personnalisée, la relation. Elle le fera entre autres à partir

de l'analyse des données personnelles et sous la forme de l'adaptive learning. »

Rappelons que Najat Vallaud-Belkacem a récemment passé un contrat, en dehors des règles d'appels d'offre, avec... Microsoft !

Continuons la citation : « Leur message est clair : 'L'Education nationale est trop compliquée à réformer ? Sortons de la sidération. Voici des façons simples et utiles, fondées sur les besoins des gens, d'entrer dans la formation du XXI^e siècle.' Le message est simplificateur, il gomme le processus de socialisation, de face à face qui est le propre de l'éducation, mais il invite à répondre, et même à profiter de ce pragmatisme en l'enrichissant. »

Que nous dit le rapport ? Dans un monde libéral où la nouvelle industrie du numérique passe de plus en plus en force au détriment des fonctions régaliennes, l'Etat et l'éducation, condamnées à faire le jeu de la concurrence, n'ont plus qu'une solution pour s'en sortir : s'adapter, premièrement, au critère de simplicité et d'utilité imposé par les fournisseurs de service pédagogique, et deuxièmement, à l'élève, pour qu'il ne fuie pas vers la concurrence privée. Comment ? En rendant l'école plus attractive, plus « désirable ». L'enseignant doit se transformer en bon animateur socioculturel « innovant » et « créatif » afin de susciter l'intérêt de l'élève ; ne pas trop lui en demander, et recourir à des contenus de plus en plus ouverts, thématiques, interdisciplinaires et ludiques.

Un seul coup d'œil sur les réformes du collège ou des programmes nous convainc qu'on y est.

Il y a plus : quand le savoir est partout, tout le monde peut être enseignant : c'est UBER ! Fort de tout ce qu'il a acquis dans le temps périscolaire, celui qu'on n'appelle plus l'élève mais « l'apprenant » (réduit qu'il est à sa seule fonction dans le grand rouage du système) devient un « sachant ». Et inversement. Vous avez compris l'entourloupe : bien loin de la méthode socratique, nous voici pris dans l'engrenage de l'inversion de la hiérarchie des savoirs. Il

est à se demander si le professeur, qui n'est désormais plus une autorité intellectuelle et morale, continuera à exister dans les décennies à venir !

Voici ce que dit le rapport :

« Le web, en ouvrant l'accès quasi instantané à des ressources documentaires en masse, tend à externaliser notre fonction mémorielle. Certains psychologues cognitivistes s'en alarment (...) mais une approche trop défensive ne nous paraît pas à la hauteur du problème. [Il faut] tirer parti de cet allègement cognitif pour mobiliser le temps et l'attention de l'enfant vers d'autres apprentissages, notamment celui de la sérendipité³. (...) Il est aujourd'hui tout aussi important de savoir chercher de l'information, de citer des sources, de construire un avis critique, de chercher par sérendipité, d'apprendre à interpréter que d'acquérir des savoirs. »

Balayés donc le savoir, la méthode scientifique, l'hypothèse, la découverte voire la notion de vérité ?

Et le rapport (qui, rappelons-le, n'émane pas de l'Education nationale), d'aller jusqu'à préconiser la suppression du système de notation au profit de méthodes pédagogiques aux sonorités étranges : « curation », « arpentage », « méthode des controverses », ou cette autre approche plus connue et pourtant décriée, « la classe inversée ». Tout en défendant, pour soulager le professeur, les logiciels de correction orthographique et de profilage qui, bientôt, prédiront les performances des élèves grâce à des statistiques croisées avec des données externes (habitat, milieu social, conditions économiques) !

Entre contrôle social et absence de repères intellectuels, serions-nous au seuil du cauchemar orwellien ?

La réelle question que nous devons nous poser pour échapper au pire : l'éducation n'est-elle qu'une affaire de transmission d'informations et de compétences ? Que signifie réellement le « savoir » pour un esprit humain ? Et qu'est-ce que l'esprit humain ? ■

Bienvenue au train de la Nouvelle route de la soie !

Jeudi 21 avril, le premier convoi chinois jamais arrivé en France par voie ferrée était accueilli à Vénissieux, en banlieue lyonnaise. Parti le 6 avril de Wuhan, une grande ville du centre de la Chine, le train a parcouru 11 300 km. Il a franchi la frontière avec le Kazakhstan à Alatau Shankou et traversé six pays européens avant d'arriver à Duisbourg, en Allemagne, le plus grand port intérieur d'Europe qui accueille déjà depuis deux ans des trains de marchandises chinois. De là, le convoi a repris sa route pour

Lyon. Après avoir livré ses 41 conteneurs remplis d'appareils électroniques, de lampes LED et de vêtements Décathlon, il repartira avec du vin, des produits cosmétiques et alimentaires.

A son arrivée, le train a été accueilli par les responsables de Wuhan Asia-Europe Logistics (WAE), l'entreprise chinoise ayant organisé cet impressionnant convoi, des membres de la SNCF, de la mairie de Lyon, ainsi que les représentants du consulat de Chine dans la capitale des Gaules.

Le commentaire de Jacques Cheminade

■ Dans un communiqué intitulé « La France ne doit pas rater le train de la Nouvelle route de la soie », Jacques Cheminade, s'est réjoui de l'événement :

« Au-delà de ces premiers conteneurs, cet événement a pour moi valeur de symbole. Depuis que le président Xi Jinping a visité la ville de Lyon, la Chine n'a cessé de renouveler son offre à la France pour qu'elle s'associe pleinement à sa politique « gagnant-gagnant » de Nouvelle route de la soie.

« Comme je l'ai souligné lors de mon entretien avec l'agence de presse chinoise Xinhua, le 23 décembre 2014, je soutiens cette politique de Nouvelle route de la soie qui a été promue dès 1996 par mon amie Helga Zepp-LaRouche, présidente de l'Institut Schiller international. « Plus que jamais, l'Europe et les Etats-Unis doivent renoncer à leur approche géopolitique et coopérer avec les BRICS. Il faut être conscient qu'à l'ère nucléaire, une politique d'affrontement avec la Russie et la Chine ne peut conduire qu'à l'extinction de notre espèce.

« Faisons en sorte qu'un véritable Pont terrestre eurasiatique mondial unisse les économies par des moyens de transport terrestres, susceptibles d'essayer le développement tout au long de la Route de la soie. Le nouveau nom de la paix doit être le développement économique mutuel. »



« Un tiers des investissements français en Chine est réalisé à Wuhan. Nous espérons que le réseau ferroviaire liant les deux pays favorisera les échanges », se réjouit-on à la mairie de Lyon. « On pourrait dire que c'est une goutte d'eau mais il s'agit d'un événement essentiel dans nos relations », affirme pour sa part Alain Galliano, vice-président de la Métropole de Lyon, en charge des relations internationales, qui y voit « le symbole de la réouverture de la mythique route de la Soie ».

Pour Yves Revol, PDG du transporteur lyonnais Clasquin, « ce projet s'inscrit dans la stratégie intitulée 'One belt, one road' du gouvernement chinois et constitue une initiative majeure pour créer de nouvelles voies de communication entre la Chine et l'Europe. Du point de vue géostratégique, ces nouvelles lignes ferroviaires redessinent la carte future des échanges entre l'Asie et l'Europe. C'est une ambition de très long terme, avec des moyens énormes dont nous ne voyons actuellement que les premiers balbutiements. »

Lyon, deuxième aire urbaine de France après Paris, représente pour la Chine « une forte puissance en industrie et en technologies ». Ces dernières années, 80 entreprises chinoises se sont implantées en région lyonnaise. Simultanément, une centaine d'entreprises lyonnaises se sont développées à Wuhan. C'est également dans cette ville



Karel Vereycken

Directeur de publication de Nouvelle Solidarité

que, dans le cadre de la coopération médicale, a été construit le premier laboratoire de haute sécurité P4, à l'image de celui de Lyon.

Les échanges vont donc se multiplier. « Des commandes de pièces automobiles haut de gamme et de produits de luxe sont en négociation », précise WAE, qui annonce qu'« il y aura deux trains par semaine de Wuhan à Lyon, et un train par semaine dans l'autre sens, soit au total 72 trajets aller et 37 retours en 2016. »

Jusqu'ici, « la majorité des marchandises entre les deux pays se transporte par voie maritime, ce qui prend normalement deux mois. En train, il ne faut que seize jours », se félicite Jun Mao, responsable du projet au consulat de Chine à Lyon. En plus de réduire de moitié la durée du trajet par rapport au transport de fret maritime, la voie ferrée reste environ 80 % moins chère que la voie aérienne, ce qui est avantageux pour les PME-PMI. ■

A l'agenda

#DALN9

Prochain « Dialogue avec la nation » de Jacques Cheminade : mercredi 25 mai à 19h, en direct sur internet www.solidariteetprogres.org

Nouvelle Solidarité

Publié par Solidarité et Progrès (Parti politique)
B.P. 27 - 92114 Clichy cedex - Tél : 01 76 69 14 50
Commission paritaire N° 0318 P 11222 - ISSN 0339-5936
Directeur de publication : Karel Vereycken
Rédactrice en chef : Christine Bierre
Contact : ns.redaction@solidariteetprogres.org
Imprimé par Presses Rotatives 2, passage Flourens 75017 Paris
Dépôt légal à parution - Tirage : 5 000 exemplaires - 2,75 €
Tarif abonnement : voir page 8

PARIS / CENTRE NATIONAL S&P : 01 76 69 14 50 / Fax : 01 47 39 05 80
ALSACE & LORRAINE S&P : 06 11 32 34 59
BRETAGNE S&P : 09 51 29 17 40 bretagne@solidariteetprogres.org
CÔTE-D'OR - FRANCHE COMTÉ S&P : 01 75 61 23 76
NORMANDIE S&P : 06 14 17 48 74
PICARDIE & NORD PAS DE CALAIS S&P : 06 14 17 48 74
RHÔNE-ALPES S&P : 04 26 23 08 40 rhone-alpes@solidariteetprogres.org
SUD-EST S&P : 04 26 23 08 40 rhone-alpes@solidariteetprogres.org
SUD-OUEST S&P TOULOUSE : 06 38 85 08 22
BELGIQUE Agora ERASMUS erasmus.politicus@gmail.com
CANADA Tél. : 514 461 1557/7209 - Skype : cdi.crc - www.comiterepubliqucanada.ca

ATTENTION ! LE RÉGLEMENT POUR L'ABONNEMENT SE FAIT À UN ORDRE ET SUR UN COMPTE DIFFÉRENTS DE CEUX UTILISÉS POUR LE DON ET L'ADHÉSION.

Passer à l'action !

Mme M. Ecrire en MAJUSCULES, svp. 29 avril 2016

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Adresse _____

C. postal _____ Ville _____

Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____

Date et signature obligatoires

Le : _____
Signature : _____

Envoyez ce coupon rempli à :
Solidarité & Progrès BP-27 92114 Clichy cedex

JE M'ABONNE Journal papier ou/et Edition numérique (cochez selon votre choix)

64 € pour 1 an (95 € hors UE, par avion) - 35 € pour 6 mois (48 € hors UE, par avion)
 40 € abonnement 1 an édition numérique - 120 € 250 € abonnements de soutien

1. Edition numérique & abonnements en ligne sur : www.solidariteetprogres.org/journal-nouvelle-solidarite

2. Chèque à l'ordre de : « Solidarité & Progrès ».

3. Virement établi à l'ordre de : « Solidarité & Progrès ».

CMC Paris Magenta Gare de l'Est IBAN : FR76 1027 8060 7600 0551 6714 182 - BIC : CMCIFR2A

4. Carte bancaire n° : _____ Expire fin : _____

Montant total de mon règlement d'abonnement : _____ €

Pour nous contacter : 01 76 69 14 50

JE FAIS UN DON à Solidarité & Progrès 100 € 250 € Autre : _____ €

1. Don en ligne sur notre site : www.solidariteetprogres.org/contribuer

2. Chèque établi à l'ordre de : « Pierre Bonnefoy, mandataire financier S&P ».

3. Virement établi à l'ordre de : « Pierre Bonnefoy, mandataire financier S&P ».

CMC Paris Magenta Gare de l'Est IBAN : FR76 1027 8060 7600 0552 0834 063 - BIC : CMCIFR2A

SELON LA LOI DU 11 MARS 1988 MODIFIÉE, SEULES LES PERSONNES PHYSIQUES SONT AUTORISÉES À FAIRE DES DONNÉES À UN PARTI POLITIQUE, DANS LA LIMITE DE 7500 € PAR PERSONNE/PAR AN. TOUT DON DE PERSONNE MORALE EST INTERDIT. SOLIDARITÉ & PROGRÈS NE PEUT ACCEPTER DE DONNÉES QUE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON MANDATAIRE FINANCIER, PIERRE BONNEFOY, DÉSIGNÉ LE 4 OCTOBRE 1995 ET ENREGISTRÉ APRÈS DE LA PRÉFECTURE DE PARIS. VOUS RECEVREZ UN REÇU FISCAL QUI VOUS PERMETTRA DE DÉDUIRE DE VOS IMPÔTS 66 % DE LA SOMME VERSÉE (DANS LA LIMITE DE 20 % DU REVENU IMPOSABLE). SOLIDARITÉ & PROGRÈS, PARTI POLITIQUE, ASSOCIATION SELON LA LOI DE 1901, DÉCLARÉE À LA PRÉFECTURE DE POLICE LE 29 FÉVRIER 1996, PARUTION AU J.O. DU 27 MARS 1996 (N°1777).

J'ADHÈRE à Solidarité & Progrès 40 € l'adhésion annuelle - 20 € pour les chômeurs, étudiants, personnes économiquement précaires.

1. Adhésion en ligne sur notre site : www.solidariteetprogres.org/adherer

2. Même règlement que pour les dons, vous pouvez également établir un règlement global don + adhésion.